

Dans beaucoup de recettes de grand-mère on utilise les limaces pour faire disparaître les verrues, à l'inverse, j'ai entendu que toucher une limace peut donner des verrues ! Pourriez-vous me dire s'il existe réellement un lien entre les deux ?

InsoliteRéponse apportée le 06/23/2012 par METZ – Lorraine, Sarre, Luxembourg ; Fonds régional ; Science fiction ; Illustration, image, vérifiée le 23/10/2015

D'après **Le livre des superstitions** d'Eloïse Mozzani (Laffont Bouquins), la limace a des vertus pour soigner les verrues, mais également beaucoup d'autres maux :

Selon un usage très répandu en France, il faut frotter les verrues avec une limace. Une fois l'opération terminée, il faut :

*-suspendre le mollusque dans un endroit aéré (bocage vendéen)
-le piquer dans un arbrisseau épineux (Anjou)-l'enterrer (Loiret)*

*-l'embrocher sur une tige de céréale (Bretagne)... dans tous les cas, une fois la limace desséchée, la verrue disparaît.
Introduite dans l'oreille, la limace (ou sa bave) guérit*

également de la surdité, la purée de limace rouge traite l'infertilité et manger à jeun de grosses limaces protège de la grippe et empêche les enfants de faire pipi au lit.

Les méthodes « naturelles » ne manquent pas pour soigner les verrues (ail, banane citron..). Il suffit de consulter différents forums sur internet, par exemple [forum sport-santé](#). Mais est-il nécessaire de soigner une verrue puisque, d'après le site [Passeport santé](#) :

La plupart des verrues disparaissent sans traitement au bout de quelques mois. Plusieurs études ont montré que les deux tiers des verrues disparaissent sans traitement en moins de 2 ans. (...) L'effet placebo est assez puissant dans le traitement des verrues. En effet, l'application de solutions placebo affiche des taux de guérison variant de 0 % à plus de 70 % (avec une moyenne de 27 %).

La limace peut-elle donner des verrues ?

Le [site d'information de la dermatologie française](#) nous donne cette définition de la verrue :

Les verrues, encore appelées papillomes viraux, sont des lésions cutanées bénignes, c'est-à-dire sans gravité, correspondant à des excroissances de peau. Elles sont liées à l'infection de la peau par un virus appelé human papillomavirus.

Ces virus étant spécifiques à l'être humain, ni la limace ni son mucus (composé à 98% d'eau) ne semblent donc être responsables de l'apparition des verrues.

Toutefois, il reste des questions sans réponses car (toujours sur ce site) :

on ne sait pas comment expliquer la contamination de certains professionnels comme les bouchers ou les vétérinaires par exemple par manipulation de la viande, de la volaille ou du poisson.

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèques Médiathèques de Metz